


 The logo for Nérac en Albret features the word "nerac" in a bold, lowercase, sans-serif font, with "en albret" in a smaller, lowercase, sans-serif font directly beneath it. The logo is positioned to the right of a stylized graphic consisting of several overlapping, curved lines that suggest a landscape or a signature.
 

nerac  
en albret

## DECISION DU MAIRE

### RELATIVE AUX TARIFS D'ENTRÉE DES SPECTACLES ET A LA COMMISSION SUR LES VENTES EN LIGNE DE SPECTACLES DE L'ESPACE D'ALBRET POUR LA SAISON CULTURELLE 2023-2024

#### LE MAIRE

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2122-22 relatif à la délégation du Conseil Municipal au Maire ;
- Vu** la loi 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, modifiée ;
- Vu** la délibération du Conseil Municipal de Nérac n° 14/2020, en date du 28 mai 2020, portant délégation du Conseil Municipal au Maire ;
- Considérant** que la ville de Nérac fixe les tarifs des places de spectacles et les commissions sur les ventes en ligne des billets de spectacles de l'Espace d'Albret ;
- Sur** la proposition de M.Gelly, adjoint au maire chargé de la culture.

#### DÉCIDE

#### ARTICLE 1 :

La liste des spectacles sélectionnés et les tarifs d'entrée pour la saison culturelle 2023-2024 sont fixés comme suit :

	Plein	Réduit	Abonné	Enfant -12 ans	Scolaire
TARIF A	20 €	17 €	14 €	10 €	5 €
TARIF B	15 €	12 €	11 €	8 €	5 €
TARIF C	10 €	8 €	6 €	6 €	5 €
TARIF D	6 €	6 €	6 €	3 €	3 €
TARIF CIRCa	37 €	-	-	-	-
TARIF Florida	26 €	24 €	-	0 €	15 €

Le tarif enfant est accessible jusqu'à 12 ans inclus.

Le tarif réduit est accessible aux personnes de 12 ans jusqu'à 26 ans inclus, aux étudiants, aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires du RSA, aux groupes à partir de 10 personnes.

La présentation d'un justificatif est obligatoire pour bénéficier des tarifs réduit et enfant.

Compagnies	Spectacles	Tarif
Bakélite	Star Show	Gratuit
Rencontres Chaland	Miss Chat	C
-	Bertrand Belin	Florida
Le Mouton Carré	Le complexe du pingouin	C
Dyonisiac Tour	Ladaniva / Natalia Doco	A
Dis Bonjour à la Dame	Frigo (version salle) Frigo (version rue)	B Gratuit
-	Circa	Circa
Junzi Arts	Mélissa Laveaux	A
La Mandale	La perruque d'Andy Warhol	B
Les Grands Ecart	Moitié Voyageur	B
La sœur de Shakespeare	Match !	B
Ruq spectacles	Thomas VDB s'acclimate	A+
Les Vélocimanes associés	Der Lauf	B
Le Friix Club	Birdy	C
Collectif Invivo	Céto	D
Métis'Gwa	Belles places	B
La Propagande Asiatique	Rodez-Mexico	B

## **ARTICLE 2 : Formules d'abonnements**

Deux formules d'abonnements sont proposées :

### **Abonnement « À la carte » :**

- > Choisir 3 spectacles sur l'année pour bénéficier de 30% de réduction sur le tarif plein (sauf spectacles hors abonnement).
- > Si l'abonné à un enfant de -15 ans, celui-ci bénéficie de la gratuité sur les spectacles réservés par son parent (sauf spectacles hors abonnement).

### **Abonnement « Sans limites » :**

- > Cet abonnement propose, moyennant un prélèvement de 10 € mensuel avec un engagement de 12 mois, du 10 octobre 2023 au 10 septembre 2024, d'assister aux spectacles proposés dans le cadre de la saison culturelle (sauf spectacles hors abonnement).
- > Il est possible de mettre fin à l'engagement par courrier simple ou par mail en respectant un préavis d'un mois.
- > La date limite de souscription de cet abonnement est fixée au 30/09/2023.

### **Spectacles hors abonnement :**

Les spectacles hors abonnement et bénéficiant d'une tarification particulière sont : Bertrand Belin et Circa.

## **ARTICLE 3 : Commission sur les ventes en ligne**

La commission sur les ventes en ligne des spectacles pour la saison culturelle 2023/24 sur le site [www.espacedalbret.fr](http://www.espacedalbret.fr) est fixée à 7% du prix du billet.

**AR Prefecture**

047-214701955-20230706-DCTARSPECTACLES-AR  
Reçu le 10/07/2023

**ARTICLE 4** : Recettes

Les recettes correspondantes seront encaissées sur le compte 7062/331, redevances et droits des services à caractère culturel. La présente décision sera publiée au registre des décisions du Maire, un extrait sera affiché pendant deux mois en Mairie et une communication en sera donnée lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif 9 rue Tastet – CS 21490, 33063 Bordeaux, après recours administratif préalable, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification  
Notifiée le :  
Affichée le :

Nérac, le 06 juillet 2023

LE MAIRE



Nicolas LACOMBE \*

**AR Prefecture**

047-214701955-20230706-DCTARSPECTACLES-AR  
Reçu le 10/07/2023